

## Une Unité Mobile de Dépistage pour :

- ▶ Améliorer l'accès au dépistage et à la prévention du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles et des hépatites.
- ▶ Intervenir dans l'environnement des personnes ciblées.
- ▶ Promouvoir la santé sexuelle.
- ▶ Développer et favoriser la collaboration avec les partenaires sur la mise en place des actions.



# L'Unité Mobile de Dépistage

**Un outil au service des acteurs de terrain pour répondre à un besoin de proximité et d'accessibilité aux dépistages.**

*Un projet créé par les partenaires bretons de la lutte contre le VIH*



**La Bretagne est au 4<sup>ème</sup> rang des régions les moins touchées par le VIH mais connaît un recours au dépistage parmi les plus bas de France\*.**

Afin de pouvoir consolider et élargir l'offre de dépistage et de consultations hors les murs (concernant le VIH, les Hépatites et les IST) les membres de la commission Dépistage du COREVIH Bretagne ont mis en place l'Unité Mobile de Dépistage. La gestion en est assurée par le Réseau Louis Guilloux.

L'Unité Mobile de Dépistage a pour objectif de **favoriser et faciliter les interventions extérieures** afin d'aller à la rencontre des populations qui ont peu ou pas accès au dépistage (éloignement géographique des structures, méconnaissance des lieux de dépistage, des lieux d'échanges...).

En permettant d'**intervenir dans l'environnement des personnes ciblées** (Lieux de rencontres extérieurs, plages, squats, quartiers, milieu rural, festif...), elle répond à un besoin de proximité et d'accessibilité aux dépistages, à la prévention et à la réduction des risques.

\* [Le VIH, Sida en Bretagne en 2013 / Dépistage et situation épidémiologique. Observatoire régional de santé Bretagne.](#)

## Pour toutes informations

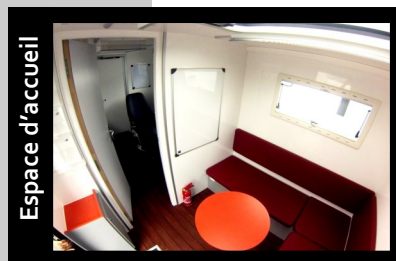
**RÉSEAU LOUIS GUILLOUX**  
**Pôle de coordination en santé sexuelle**  
12ter avenue de Pologne- 35200 RENNES

## Qui peut l'utiliser ?

Toute structure associative, médicale, institutionnelle intervenant dans le champ de la santé sexuelle, notamment le dépistage et la prévention du VIH, des Infections Sexuellement Transmissibles et des hépatites et souhaitant mettre en place des actions hors les murs.

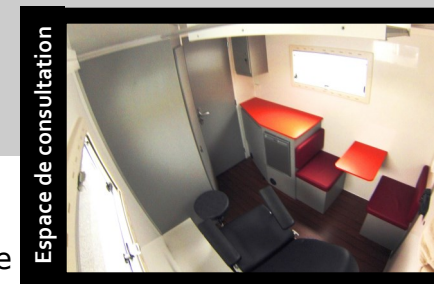
## Comment l'emprunter ?

Il faudra préalablement que votre structure signe une **convention de prêt** avec le Réseau Louis Guilloux (valable 1 an), et ensuite, **vérifier la disponibilité sur votre département** car l'Unité Mobile de Dépistage résidera (dans un premier temps) 3 mois par an dans chacun des départements de la région. Enfin, **remplir le formulaire de réservation.**



## Quel en est le coût ?

L'Unité Mobile de Dépistage est mise à disposition gracieusement. L'assurance et le carburant sont à la charge de l'emprunteur.



## Comment faire intervenir l'Unité Mobile de Dépistage sur votre territoire ?

Contactez le Réseau Louis Guilloux (Myriam Besse ou Benoit Richard) qui pourra vous mettre en relation avec les structures de votre territoire qui ont signé une convention de prêt et avec lesquelles vous pourrez organiser une intervention sur le territoire souhaité.

► La convention de prêt, le formulaire de réservation et le calendrier d'utilisation sont disponibles sur demande auprès du Réseau Louis Guilloux / Pôle de coordination en santé sexuelle.

**Myriam BESSE**

☎ 02 99 32 47 36

✉ [m.besse@rlg35.org](mailto:m.besse@rlg35.org)

**Benoit RICHARD**

☎ 02 99 32 47 36

✉ [b.richard@rlg35.org](mailto:b.richard@rlg35.org)